

Les c@hiers

du Fonds Houtman n°26 septembre 2019



Une photo issue des projets soutenus sous le thème « Repenser les espaces de récréation » (cf. colloque à venir en février 2020) ; jeux autour des émotions, à l'école libre Saint-Walfroy (Pin-Chiny).

ÉDITO

L'ONE a 100 ans, le Fonds Houtman a 30 ans

« Les fous ouvrent les voies qu'empruntent ensuite les sages. »

Carlo Dossi

Lorsque le Fonds Houtman a vu le jour il y a 30 ans, qui aurait pu imaginer à ce moment ce qu'il deviendrait réellement ? Ce que, pour reprendre les termes de l'Administrateur Général de l'ONE, cet «OVNI» dans le paysage institutionnel belge né de la volonté posthume d'un homme, aurait permis et produit comme avancées ?

Les anniversaires constituent ce moment un peu particulier propice aux regards en arrière.

Créé pour venir en aide à l'enfance en difficulté sous toutes ses formes sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au-delà des thèmes traités durant ces 30 années, rien ne résume cependant mieux l'action du Fonds que ces quelques mots de l'auteur espagnol Gabriel Celaya : « Quand je parle d'avenir, ce n'est pas un éventail d'utopies. Je ne pense qu'à l'enfant qui me regarde en face. »

Anticiper ce que sera demain, préparer l'avenir en mettant en évidence telle ou telle problématique méconnue ou inexplorée, telle est la mission que s'est assignée un Fonds Houtman conscient que l'utopie est toujours un moteur de progrès. Par le biais de multiples recherches-actions, dans les domaines les plus diversifiés, le travail du Fonds Houtman prend réellement toute sa dimension dans sa capacité à se détacher du quotidien, à ouvrir des horizons et à susciter envies d'aller plus loin comme vocations.

LE DOSSIER : 100 ANS – 30 ANS

Fonds Houtman-ONE : trente années d'inspiration et de collaboration	2
- Le référentiel « Accueillir les tout-petits – Oser la qualité »	2
- Les conseillers pédagogiques	2
- La banque de données médico-sociales	2
- Le soutien à la parentalité	3
- L'accueil de tous	3
- Maltraitance sexuelle infantile	3
- La bientraitance	4

L'EAU À LA BOUCHE 4

- Colloque 2020 : « Les espaces récré sont repensés ! Place à la citoyenneté, l'épanouissement et l'empathie »
- Colloque « Enfances et cultures – se mobiliser avec l'école et les parents »
- Derniers appels à projets : résultats

Bref, un véritable rôle d'éveilleur reconnu à l'extérieur comme en témoignent les propos de Benoît Parmentier dans le présent numéro des Cahiers quand il évoque les liens entre le Fonds et l'ONE : « L'intérêt du Fonds Houtman, c'est de questionner et de s'attaquer à des problématiques qui dépassent la stricte organisation de l'ONE et d'élargir de ce fait le regard porté sur la société et sur des enjeux de société. L'apport du Fonds ne touche pas que l'ONE, mais bien l'ensemble de ses partenaires. »

Lorsqu'ils ne sont pas trop empreints de mélancolie, les regards en arrière peuvent aussi baliser l'avenir et ce dernier n'est pas spécialement rose.

Un avenir dans lequel les nouveaux défis ne remplacent pas les anciens mais se superposent, nous obligeant encore davantage. Une addition qui justifie toute notre vigilance et notre rôle, aujourd'hui comme demain car, ainsi que le martèle le Délégué général aux droits de l'enfant dans son dernier rapport annuel, « Il n'y a pas de petits ni de grands droits de l'enfant. Il y a une série de droits qui forment un tout et qui sont égaux. Et il n'y a pas de petites ni de grandes atteintes aux droits de l'enfant. Chaque atteinte est une faute et il y a lieu de permettre à l'enfant d'être reconnu dans sa difficulté ou sa souffrance quelle que soit son ampleur. »

Benoît Van der Meerschen,
Vice-Président du Fonds Houtman.



Fonds Houtman-ONE : trente années d'inspiration et de collaboration

Facilitateur, incubateur, accélérateur... Le Fonds Houtman est un peu tout cela à la fois. Depuis trente ans, il initie des projets en faveur des enfants en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Parmi ces projets, quelques-uns et non des moindres font aujourd'hui partie intégrante des services offerts par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Benoît Parmentier, Administrateur Général de l'ONE, souligne les qualités de son partenaire de route: *«L'intérêt du Fonds Houtman, c'est de questionner et de s'attaquer à des problématiques qui dépassent la stricte organisation de l'ONE et d'élargir de ce fait le regard porté sur la société et sur des enjeux de société. L'apport du Fonds ne touche pas que l'ONE, mais bien l'ensemble de ses partenaires: les bénévoles dans les consultations, les pouvoirs publics, les associations...»* Il souligne également la méthodologie rigoureuse des recherches-actions menées par le Fonds Houtman. *«On est dans une forme de recherche appliquée, dit-il, ou en tout cas qui nécessite un lien entre le corps académique et les acteurs de terrain. Le savoir est aussi dans les mains de ces derniers. Qu'ils soient enseignants, éducateurs ou travailleurs médico-sociaux à l'ONE, ils sont dépositaires d'une connaissance de la réalité et de pratiques parfois très éloignées de la recherche fondamentale. C'est cette nécessaire liaison qui permet à la fois une prise de hauteur et un ancrage dans des actions très concrètes.»* Des actions concrètes, il y en eut beaucoup en trente ans. En voici quelques-unes, mises en place grâce au soutien du Fonds.

Le référentiel « Accueillir les tout-petits – Oser la qualité »

L'accueil extrafamilial est tout sauf anodin. De bonnes conditions sont requises; elles relèvent à la fois des pratiques internes au milieu d'accueil et de l'organisation sociale et politique. Le référentiel élaboré en 2002 pointe ces exigences de qualité. Il souligne que la relation entre un professionnel et un jeune enfant diffère de la relation entre le parent et son enfant, ce qui oblige à reconsidérer le rôle, la fonction des accueillantes et leur formation. Un chapitre porte notamment sur les liens. L'abord de ce problème potentiel de séparation parents-enfants s'est traduit par l'idée d'une indispensable familiarisation avec le milieu d'accueil. *«Certes, une telle démarche existait déjà dans certaines crèches, mais elle a progressivement fait partie du règlement. Il faut une familiarisation»,* explique Myriam Sommer, qui a contribué à l'écriture du document. Le référentiel traite aussi des activités, qui étaient à l'époque fort orientées sur l'autonomie des enfants, des activités libres, moins axées sur la socialisation. *«Que les enfants entre eux puissent faire des choses, ce n'était pas un point central.»* Quant à l'accessibilité, aujourd'hui l'un des critères incontournables

de qualité d'une structure d'accueil, elle n'était pas encore à la mode. *«On se centrait sur la pédagogie.»* Ce document est devenu une façon de faire, et un outil de réflexion. Chacun y trouve des lignes directrices, qu'il peut s'approprier. *«Ce n'est pas un ouvrage normatif ni de contrôle, mais des repères vers lesquels on peut se tourner quand on a une question, un nœud à dénouer»,* résume Myriam Sommer.

Les conseillers pédagogiques

Les conseillers pédagogiques sont responsables du développement de la dimension psychopédagogique de l'accueil des enfants de 0 à 15 ans. Ils ont pour mission de soutenir les professionnels dans leurs démarches de professionnalisation et de développement de la qualité de l'accueil. Cela se traduit principalement par une offre de formation continue et de dispositifs d'accompagnement. Il y a sept conseillers pédagogiques actuellement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Luc Bourguignon est l'un d'eux. *«C'est un travail d'accompagnement»,* résume-t-il. *«Les conseillers pédagogiques amènent aux équipes des démarches ancrées dans des contenus thématiques pour atteindre leurs objectifs. Il y a trente-six manières de le faire: les familles, les lieux, les enjeux et les objectifs eux-mêmes sont différents, et ce qui fonctionne très bien dans un contexte peut moins marcher dans un autre. En clair, il n'y a pas de pratique ou de protocole d'action à reproduire, mais des lignes d'action qui s'imposent à chacun, sinon tout le monde aurait le même projet d'accueil. Toutefois, les connaissances que l'on a de l'enfant induisent des points d'attention essentiels et des critères à respecter. C'est vers ces repères que les milieux d'accueil doivent tendre. Nous les y aidons.»*

La banque de données médico-sociales

Il s'agit de l'ensemble des données médico-sociales relatives au suivi des femmes enceintes, aux naissances et à l'accompagnement d'enfants de 0 à 30 mois dans les structures de l'ONE. Des données récoltées par les TMS, les médecins, les sages-femmes, les milieux d'accueil, encodées, anonymisées et analysées, qui permettent à l'ONE d'évaluer et d'orienter son action. *«Nos données sont en avance sur celles publiées ailleurs»,* dit Samuel Ndamè, gestionnaire actuel de la BDMS. De nombreux points sont monitorés, entre autres l'allaitement maternel, la situation



relationnelle de la mère ou encore ses habitudes tabagiques, ce qui permet d'ajuster les programmes de soutien spécifique. L'ensemble des informations nourrissent l'épidémiologie territoriale et permettent rapidement de mettre l'accent à tel ou tel endroit quand un problème apparaît ou quand il est plus présent qu'ailleurs, de détecter également les points de vigilance à documenter. La BDMS est aussi précieuse pour interpellier les politiques et, à l'inverse, des projets portés par des politiques se basent sur ces données. «*La BDMS permet des analyses coût/bénéfice selon la problématique. Le nombre de naissances par exemple est une base utilisée pour les commandes de vaccins, la production de carnets de grossesse et de carnets de l'enfant, ou encore pour déterminer les régions prioritaires pour l'implantation des programmes de santé*», ajoute Samuel Ndamé.

Le soutien à la parentalité

Le référentiel de soutien à la parentalité «Pour un accompagnement réfléchi des familles» vise à poser des balises éthiques et des repères pédagogiques pour promouvoir des pratiques professionnelles respectueuses de l'enfant et de ses parents. Il répond également à la volonté des professionnels de s'accorder sur un langage commun autour du soutien à la parentalité. Une définition fait consensus: celle de Bernard Terrisse, pour qui il s'agit de «*l'ensemble des interventions, émanant du réseau social et des organismes à caractère social, communautaire et éducatif, destinées à aider les parents dans la réalisation de leur projet éducatif*». Le référentiel a été élaboré au départ d'une démarche participative, de co-construction avec l'ensemble des professionnels en contact direct ou indirect avec les familles. Une recherche a aussi été menée avec des parents pour connaître leurs besoins, leurs attentes et leurs représentations du soutien à la parentalité. Les actions de soutien à la parentalité sont diverses et se trouvent sur un continuum. «*Il peut s'agir a minima d'actions de sensibilisation et d'information, de promotion*, détaille Geneviève Bazier, responsable de la Direction Recherches et Développement de l'ONE. *Mais ce soutien peut prendre d'autres formes: des actions visant à valoriser, renforcer, restaurer voire, lorsque la situation de la famille implique une mise en danger possible de l'enfant, suppléer les compétences parentales. Toutes ces actions sont à envisager selon une logique cumulative et non forcément exclusive, en fonction des situations.*» Chaque secteur a reçu ce document et l'a diffusé à l'ensemble de ses professionnels. Des journées de présentation ont eu lieu ainsi que des accompagnements réflexifs. Il a également été utilisé dans le cadre de formations rassemblant des acteurs de secteurs différents qui ont pu réfléchir aux situations qu'ils rencontraient et aux actions coordonnées qu'ils mettaient en place.

L'accueil de tous

Faire une place à toutes les familles, c'est le travail de la CAIRN ONE, la Cellule Accessibilité, Inclusion, Recherches et Nouveautés. Il y est question d'enfants en situation de handicap, mais pas seulement... La CAIRN suit une série de projets en initiative spécifique, fruits d'une collaboration entre l'ONE et l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité). «*Il s'agit de la créa-*

tion de cellules de soutien pour les milieux qui accueillent ou vont accueillir des enfants en situation de handicap, explique François Maréchal, gestionnaire de projets. *Leur rôle est d'accompagner les équipes qui s'interrogent sur la manière de faciliter l'accueil de ces enfants, de lever les freins qui pourraient exister en matière de représentations, d'aménagements ou autres. Certaines cellules offrent aussi la possibilité d'un renfort temporaire en mettant une puéricultrice à disposition des milieux d'accueil.*» La CAIRN gère par ailleurs des subsides octroyés pour faciliter ou améliorer l'accueil d'enfants en situation de handicap et le faire-savoir. «*Nous nous assurons que ces projets sont réalisés, pérennisés, et qu'ils débouchent sur une forme de documentation pour en inspirer d'autres*», ajoute François Maréchal. En matière d'accueil extrascolaire, la CAIRN propose des supports pédagogiques aux équipes. Il s'agit de malles remplies d'objets pour animer directement des activités inclusives avec les enfants. Deux modèles sont proposés, l'un sur le développement sensorimoteur et l'autre sur les émotions. «*Nous assurons un accompagnement des équipes et nous avons formé d'autres accompagnateurs à la vision inclusive: les coordinatrices accueil en charge des centres de vacances, les coordinations ATL (accueil temps libre) des communes, la coordination des écoles de devoirs, de sorte que ces relais puissent réagir rapidement à une demande des opérateurs sur leur terrain.*» Il ne faut pas oublier qu'il existe d'autres autres formes d'exclusion que le handicap. «*Un enfant tenu à l'écart du groupe, moqué, harcelé... Mais ce sont souvent des situations que l'on ne voit pas ou que l'on n'a pas envie de voir, parce que l'on ne sait pas comment intervenir. Notre accompagnement peut aboutir à cette prise de conscience.*»

Maltraitance sexuelle infantile

Comment les enfants victimes d'abus sexuel sont-ils pris en charge à leur arrivée aux urgences d'un hôpital, dans un service SOS Enfants ou dans des consultations médicales?

Une première recherche-action a révélé deux constats majeurs: la très grande disparité des procédures et le manque de coordination entre les différents services. Une seconde phase de travail avait pour objectif d'harmoniser la prise en charge des enfants en présentant une série de recommandations. Aurore Dachy, criminologue et sociologue, a été engagée par le Fonds Houtman pour assurer la coordination. Son travail a favorisé l'écriture de protocoles communs de prise en charge de l'abus aux urgences pédiatriques et l'élaboration de conventions entre les hôpitaux et les équipes SOS Enfants. Des lignes de conduite ont été élaborées, les plus larges possible afin de convenir à tous les intervenants. Sur le terrain, l'implémentation des recommandations se poursuit et un site internet a été créé (www.maltraitancesexuelleinfantile.be). «*Il présente la marche à suivre dans de telles situations*, expose Aurore Dachy. *Quels sont les signes d'alerte? Qui solliciter? Dans quels délais? Il présente les protocoles de différents hôpitaux et de différents services auxquels se référer. Quant aux procédures recommandées, elles sont précisées selon que l'intervenant concerné est un médecin intra- ou extrahospitalier.*»



La bientraitance

Comment et pourquoi en est-on venu à parler de bientraitance dans les années quatre-vingt? «On est passé d'une vision où on faisait la charité à des nécessiteux, à une vision où il est davantage question de droits, des droits humains et des droits de l'enfant en particulier, explique le Dr Marie-Christine Mauroy, Administratrice Générale du Fonds Houtman. C'est une attitude plus généraliste. Tout enfant a le droit d'être bien traité, et pas parce qu'il est en difficulté ou parce qu'il vient d'un milieu pauvre. C'est une attitude à avoir vis-à-vis de chaque enfant et de sa famille.» Plusieurs recherches-actions ont porté sur des questions relatives à l'accompagnement des parents et de leurs enfants dans des conditions de vie difficiles: l'exil, la prématurité, le handicap chez l'enfant, les troubles psychofonctionnels du bébé, de l'enfant placé ou appartenant à un milieu défavorisé... «L'objectif commun de ces travaux était de mieux comprendre les ressources des familles et de les soutenir dans leurs démarches», raconte le Dr Mauroy. Des TMS ont élaboré leur propre définition de la bientraitance: «Un processus relationnel, évolutif et dynamique dont l'intention et les actes visent à permettre un développement physique, psychique et social optimal de l'enfant dans son entourage. L'appréciation d'un développement optimal est tributaire des représentations et des normes variant en fonction de l'époque et du contexte culturel et social.» Pour le Dr Mauroy, tous ces mots ont leur importance. «La référence au contexte culturel et social est fondamentale, commente-t-elle. Chaque culture, chaque profession, chaque famille, chaque individu a sa propre représentation de ce qu'il faut faire pour "bien traiter" un enfant. En prendre conscience est le premier pas vers l'ouverture à l'autre et le respect de ses valeurs. Et quand on prend clairement pour objectif l'intérêt de l'enfant, on trouve rapidement des terrains d'entente avec la grande majorité des parents.»

La bientraitance, au même titre que la qualité, l'équité et l'éthique, est une valeur phare de l'ONE. C'est aussi la ligne de conduite du Fonds Houtman.

Colloque 2020 : « Les espaces récré sont repensés! Place à la citoyenneté, l'épanouissement et l'empathie »

Le Fonds Houtman organisera, le **mardi 4 février 2020**, au **Palais des Congrès de Liège**, un colloque intitulé «**Les espaces récré sont repensés! Place à la citoyenneté, l'épanouissement et l'empathie.**». Ce colloque fera le point sur les différents projets soutenus entre 2016 et 2019 sous le thème «Repenser les espaces de récréation». Il s'adresse aux acteurs des mondes scolaire et extrascolaire, ainsi qu'à tout autre acteur concerné par la gestion des espaces de récréation en général. Pour toute information complémentaire: contacter le Fonds.

Colloque « Enfances et cultures – se mobiliser avec l'école et les parents »

Les actes du colloque de février 2019 sont en ligne dans la rubrique «Actualités» du site du Fonds. Vous y retrouverez les interventions des orateurs, les échanges avec la salle et la conférence de Michel Guérin, le Directeur de l'Observatoire des Politiques Culturelles.

DERNIERS APPELS A PROJETS : RESULTATS

Les résultats des 2 appels à projets lancés fin 2018 par le Fonds sont également en ligne. Pour l'appel « Vivre enfant dans la migration », 7 projets ont été sélectionnés et ont aujourd'hui démarré. Pour l'appel « La communication augmentative et alternative », 2 projets ont été retenus et sont en cours. Détails et intitulés de ces différents travaux sur la page « Actualités » du site du Fonds.

Contact général concernant l'ensemble des travaux soutenus par le Fonds: 02 543 11 71 ou info@fondshoutman.be



Éditeur responsable: MC Mauroy,
Avenue de la Toison d'Or 60C,
B-1060 Bruxelles
+32 (0) 2 543 11 71
www.fondshoutman.be

Coordination: Tablette et Parchemin sprl
Jean-Willy Lardinois
+32 (0) 477 74 15 25
jwl@tabletteetparchemin.be

Rédaction:
Pascale Meunier

Mise en page:
Picking Graphic

